

DECRET N° 2008-653 DU 29 NOVEMBRE 2008

Chargeant **Monsieur Pascal Irenée KOUPAKI**, Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim de Monsieur **TAKPARA Issifou**, Ministre de la Santé pour compter du **23 au 26 Novembre 2008**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret N°2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement.

D E C R E T E :

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du **23 au 26 Novembre 2008** Monsieur **Pascal Irenée KOUPAKI**, Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique est chargé de l'intérim de **Monsieur TAKPARA Issifou**, Ministre de la Santé.

**Article 2** : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 novembre 2008

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,

  
**Dr Boni YAYI**